



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :

VENDREDI 20 MARS A 18 HEURES

Salle du Préau

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal précédente.

1° Élection du maire.

2° Détermination du nombre d'adjoints – Délib. n° 1 20032026_01 -Délibération procédant à la création des postes d'adjoints.

3° Election des adjoints.

Lecture de la charte de l'élu local par le maire élu.

Délib. N° 02 20032026_02 – Délibération fixant les indemnités d'élus.

Délib N° 03 20032026_03, relative aux délégations consenties au maire par le conseil municipal.

Délib N° 04 20032026_04 constitution d'une régie de recettes pour « autoconsommation collective facturation de l'électricité ».

Délib N° 05 - Désignation des représentants du Syndicat Intercommunal du Rivesaltais et de l'Agly (SIVOM).

Délib N° 06 20032026_06 – Désignation des membres de la commission d'appels d'offres.

Délib N° 07 20032026_07 – Désignation des membres de la commission « Délégation de service Publique » le Presbytère ».

Affichée le 20.03.2026

Calce, 20.03.2026

Le Maire – Bruno VALIENTE

